

Manifeste pour le droit au logement digne pour tous

Compte rendu de l'audience en préfecture de Corse le 11 mars 2011

Le 11 mars 2011 les 45 signataires du « *Manifeste pour le droit au logement digne pour tous* » ont organisé un rassemblement devant la préfecture de Région à Ajaccio. Plus de 80 personnes étaient venues soutenir une demande d'audience auprès du représentant de l'état.

Une délégation des signataires, composée de la Confédération nationale du logement de la Corse du sud, de la Ligue des droits de l'Homme et du Secours Populaire Français a été reçue par le Directeur de cabinet du Préfet, auquel il a été remis un exemplaire du « Manifeste ».

La délégation a informé le représentant de l'Etat que ce document avait été transmis aux élus de la CTC dans le cadre des Assises sur le foncier et le logement qui préparent le PADDUC. Il est une contribution à ce débat.

Concernant l'Etat, elle a précisé que le Manifeste n'a pas le même statut. Il est une dénonciation de la politique gouvernementale du logement qui s'inscrit dans une logique marchande alors que le droit au logement est un droit de l'homme. Il est un cahier de doléances adressé au gouvernement.

Un débat s'est instauré sur l'impact des choix gouvernementaux, la délégation rappelant la responsabilité première de l'Etat en matière de logement, le représentant de l'Etat insistant pour sa part sur le fait que cette responsabilité était partagée avec les collectivités locales.

Il nous faut donc être vigilant sur ce point et ne pas laisser s'installer des ambiguïtés qui permettraient aux préfets de se défausser sur les collectivités locales alors que le gouvernement applique une politique antisociale par l'intermédiaire de choix budgétaires correspondant à une logique de marché (voir le Manifeste).

La condamnation de la France par le Comité européen des droits sociaux pour atteinte au droit au logement, et celles de l'Etat par la justice administrative française pour non-respect de la loi DALO (droit au logement opposable) rappellent cette responsabilité première de l'Etat et du gouvernement.

La délégation a insisté sur la situation dramatique de la Corse. La situation y est très tendue car la Corse est une terre de convoitises et de spéculation. Ces mécanismes sont renforcés par les choix du gouvernement notamment au travers d'incitations fiscales. Parallèlement, c'est la région la plus démunie en logement social. La délégation a revendiqué une politique forte qui permette de rattraper ce retard historique en construisant à court terme les logements sociaux dont les Corses ont besoin.

[]

Le « *Manifeste pour le droit au logement digne pour tous* » est consultable sur le site de la LDH: <http://www.ldh-corsica.org> et sur le site de l'[UFC Que Choisir Corse du sud](#)